

LE  
SPORT UNIVERSEL  
ILLUSTRÉ



LA VENTE DE L'ÉQUIPAGE DE CHANTILLY DANS LA COUR DES GRANDES ÉCURIES

## CHRONIQUE

Plus que la précédente, cette semaine de steeple-chasing ne nous aura apporté rien de bien nouveau. Les rentrées successives de Lutteur et de Trianon ont été, à bref délai, suivies par une rencontre des deux candidats au Grand National; c'est le fils de Saint Damien qui l'a emporté, et très facilement, dans un style qui permet de prévoir qu'il défendra brillamment sa réputation à Aintree. Quant au cheval gris, il souffre d'un pied, et, malgré le peu de gravité de cette infirmité, elle lui enlève une grande partie des chances qu'on pouvait lui voir; son départ est même devenu incertain.

A part cela, il convient de signaler le succès de Guillaume dans le Prix Finot. Cette victoire a causé un petit scandale. Pour sa rentrée, le fils de Gulistan avait enlevé un steeple à Auteuil devant Tournelle et Barcelone, avec une telle désinvolture qu'on s'était étonné, non sans raison, de le voir succomber pitoyablement, trois jours après, sur la même piste, derrière la même Barcelone. Sa réputation de rogue bien établie suggérait seule une explication à cet échec radical. Et voilà que dimanche, dans une des courses les mieux dotées de la saison, Guillaume retrouve les jambes perdues trois jours auparavant, se sauve à une allure éperdue, sème Cheshire Cat, le vainqueur du Grand Prix de Nice, Barcelone qui venait de le précéder, prend une centaine de mètres d'avance et passe le poteau emballé devant ses adversaires hallali.

Certes, ce Guillaume est un peu fantaisiste; mais ses facéties n'ont pas paru du goût de tout le monde. Et puisqu'on explique ses changements brusques de forme par la différence de tactique, il conviendrait peut-être de recommander à son entraîneur d'employer toujours la même avec lui.

L'émotion causée par le Prix Finot dissipée, on a été tout au Prix Tananarive, où seize officiers se mettaient en ligne. Comme d'ordinaire, à Auteuil, ce Military a mis en évidence la crânerie de nos cavaliers et leurs qualités équestres. La belle arrivée de Tabellion et de Chamonix a été très applaudie comme il convenait. Cela n'a pas dissipé complètement l'impression peu favorable produite par les seize animaux que nos officiers pilotaient.

Ceux qui déblatèrent à chaque occasion nouvelle le modèle de nos demi-sang, je les convie à passer une inspection impartiale des pur sang parmi lesquels se recrutent les lauréats de nos courses militaires. Ils verront que même dans la race de selle par excellence les beaux chevaux sont rares, plus que rares. Et ils montreront un peu plus d'indulgence pour les montures de troupiers, en considération du mal que l'on a à fournir aux officiers des chevaux de qualité ayant bonne tournure.

Je sais qu'il y a la limite de prix qui s'oppose à ce qu'on trouve réunis chez un cheval d'armes le modèle et la classe. Espérons donc que le relèvement des sommes accordées aux Commissions de remonte contribuera à relever le niveau de cette catégorie; elle en a bien besoin.

\*\*

A propos du Cross Country offert par la Société du Demi-Sang au Cheval de Guerre pour être couru à l'issue du Concours de Saumur, nous émettions, l'autre jour, le souhait qu'on ne fit pas se rencontrer à armes égales les véritables demi-sang du Nord-Ouest avec certains demi-sang du Midi qui n'ont aucun droit à cet humble titre.

Un correspondant nous fait observer avec beaucoup de justesse que dans le Nord et surtout dans l'Ouest, il y a des demi-sang également qui le sont seulement de nom. Dans une certaine mesure même, on peut trouver en Vendée et en Bretagne des half breds, beaucoup plus avancés dans le sang anglais que leurs congénères du Midi. En effet, pour être qualifiés dans les courses, les concours, dans les achats d'étalons, les demi-sang du Midi sont astreints à posséder 25 % de sang arabe; de sorte qu'en mettant les choses au pis, un demi-sang du Midi ne possède jamais plus de 74 % de sang anglais.

C'est fort exact, encore qu'on puisse discuter la réalité de ce dosage, puisqu'il est de notoriété publique qu'un certain nombre d'étalons, admis dans les boxes administratifs comme étant des 25 et des 50 %, étaient en réalité beaucoup plus près d'être des anglais que des anglo-arabes. De ce fait, la proportion de sang oriental est dans bien des cas inférieure en pratique à ce que la théorie accuse.

Mais ceci serait un procès de tendance et il n'entre pas dans notre

idée de l'engager, non plus que de jeter la suspicion sur tout un élevage pour la faute de quelques-uns.

Il nous paraît seulement que si l'on veut donner quelque extension aux cross countries de demi-sang, si l'on veut surtout conserver aux chevaux qui les disputeront les qualités du hunter, sa force et son poids, il est de toute nécessité de ne pas opposer à armes égales les faux chevaux de pur sang et les véritables demi-sang. Dans une lutte d'hippodrome, alors même que le parcours chercherait à se rapprocher le plus possible d'un tracé à travers pays, les animaux très avancés dans le sang, se rapprochant par conséquent du type de courses, auront presque toujours, pour ne pas dire toujours, le meilleur. Le nier serait méconnaître les effets de la sélection.

Ce n'est pas le but poursuivi, ni par la Société du Demi-Sang, ni par le Cheval de Guerre, ni par aucune des Sociétés qui, à côté du système normal des courses, cherchent à créer un système parallèle pour démontrer les aptitudes des sujets issus du croisement des reproducteurs de race pure avec nos espèces communes.

Mais comment arriver d'une façon pratique à établir des divisions entre les demi-sang dont la gamme peut aller d'une infime fraction de sang pur à 95 % et plus, comme on l'avait fait toucher du doigt naguère en établissant le pedigree d'un excellent demi-sang du Midi, vainqueur de toutes ses courses au-dessous comme au-dessus de la Loire?

La chose ne nous paraît pas impossible.

Sans chercher à déterminer d'une façon absolue le degré de sang des animaux engagés, on peut cependant, en se basant sur la présence plus ou moins rapprochée des reproducteurs de race pure dans leur ascendance, les classer en deux ou trois grandes catégories.

Par exemple on peut demander à tous les propriétaires de fournir le pedigree du cheval qu'ils engagent en le poussant jusqu'à la cinquième génération. La chose est facile aujourd'hui puisque l'administration des Haras fait figurer ce renseignement au dos des cartes de naissance; même en admettant que l'intéressé soit incapable à lui seul de transcrire le pedigree correctement, la chose est des plus simples si l'on exige la carte d'origine ou une copie certifiée conforme au moment de l'engagement.

Le pedigree poussé jusqu'au cinquième degré doit contenir les noms de 62 ascendants: 2 à la première génération, 4 à la seconde, 8 à la troisième, 16 à la quatrième, 32 à la cinquième. On ne tiendrait compte que des chevaux de pur sang anglais ou arabes. Et l'on établirait trois catégories: 1° les chevaux ayant 16 ascendants de race pure au moins, c'est-à-dire les 50 %; 2° les chevaux ayant plus de 16 et moins de 46 ascendants purs, c'est-à-dire les 3/4 sang; 3° ceux qui dépassent cette proportion. A chacune de ces catégories on attribuerait un poids différent; en admettant qu'il soit dans l'intention des organisateurs de les mettre en présence.

On peut reprocher à cette classification de faire entrer en ligne de compte les arabes et de désavantager ainsi tous les chevaux du Midi. Mais le fait de ne pousser le pedigree que jusqu'à la cinquième génération rétablit l'équilibre. Les ascendants qui figurent au titre de demi-sang dans les pedigree du Midi à cette distance sont souvent des chevaux tracés, imprégnés de sang, dont l'apport relève considérablement le dosage; alors que chez les normands, les nivernais, la plupart des bretons, etc., etc., l'élément de demi-sang ou inconnu appartient aux races de trait léger, quelquefois même de gros trait; éléments très inférieurs à l'arabe comme facteurs de vitesse.

Un autre reproche plus fondé peut s'inspirer de ce fait que les animaux issus de mères non tracées se trouveront *ipso facto* classés dans les 50 %, c'est-à-dire dans la catégorie qu'on sera amené à avantager. Il semble bien que ces chevaux-là ne peuvent être admis; au reste ils ne possèdent pas la qualification officielle de demi-sang à moins que la mère n'ait été reconnue comme appartenant à l'espèce de « trait » par l'Administration des Haras. Nous doutons fort qu'il s'en trouve dans ce cas.

Mais cela c'est la résurrection du problème jamais résolu des courses de demi-sang. Pour ce qui est de nous, nous verrions sans déplaisir refuser l'entrée de l'hippodrome à tous les produits dont la mère n'est pas d'origine officiellement établie. Ce faisant on n'écarterait qu'un petit nombre de sujets méritants, chose évidemment regrettable; mais par contre on diminuerait dans de fortes proportions les chances de fraude, et cela est capital.

J. R.



AUTEUIL, 5 MARS — L'ARRIVÉE DU PRIX FINOT,  
GUILLAUME BAT AISÉMENT BARCELONE, FEU DE BOIS ET  
CHESHIRE CAT

LE PRIX DE TANANARIVE (4.000 mètres, steeple-chase militaire) remporta, comme à l'ordinaire, son habituel succès.

16 concurrents prenaient le départ, et nous donnaient l'occasion d'assister à une épreuve fort intéressante émaillée de plusieurs chutes.

Après une lutte fort étonnante, Tabellion, joliment monté par son propriétaire M. Favre, venait, dans un rush assez brusque, battre d'une encolure sur le poteau, Chamonix, monté par M. Margraff et Poniatowski, pilotée par M. Chippini, qui avaient toujours fait partie du groupe de tête et qui luttaient depuis longtemps pour s'assurer l'avantage.



TABELLION, HONGRE BAI AGÉ, PAR MAUGIRON ET TIC TAC,  
RENTRANT AU PESAGE, MONTÉ PAR M. FAVRE APRÈS SA VICTOIRE  
DANS LE PRIX DE TANANARIVE

GUILLAUME (W. HEAD), CHEVAL ALEZAN, NÉ EN 1907, PARGULISTAN ET ADELINE  
APPARTENANT A M. G. BRAQUESSAC, GAGNANT DU PRIX FINOT

## NOS GRAVURES

La deuxième réunion dominicale d'Auteuil, favorisée par un temps merveilleux, avait attiré sur le coquet hippodrome suburbain la foule des grands jours.

Le PRIX FINOT (steeple-chase, 3.500 mètres), épreuve principale de cette journée, ne mettait que six concurrents aux prises, parmi lesquels Cheshire Cat, le brillant vainqueur du Grand Prix de la Ville de Nice, et qui, sur la foi de sa bonne condition, partait grand favori.

La course a cependant prouvé qu'il était très loin de sa meilleure forme, car il n'a pu finir même dans les trois premiers.

Guillaume a mené tout d'abord devant Barcelone, Jean Bart III, Feu de Bois, Cheshire Cat et Iakoutsk. L'ordre ne changeait pas jusqu'en face où Guillaume se détachait devant Jean Bart III, Barcelone et Cheshire Cat. Le leader augmentait du reste son avance après la rivière du huit et n'était plus rejoint. Barcelone se plaçait seconde à quinze longueurs, précédant Feu de Bois de trois longueurs.



AUTEUIL, 5 MARS. — LE PRIX DE TANANARIVE (STEEPLE-CHASE MILITAIRE)

1. LE DÉPART — 2. LE SAUT DE LA HAIE DU PAVILLON — 3. L'ARRIVÉE. TABELLION (M. FAVRE) BAT CHAMONIX, PONIATOWSKI ET BÉGUINETTE

# Vente de l'Équipage de Chantilly

## dans la Cour des Grandes Écuries

**E**ST-IL, pour un veneur, spectacle empreint d'une mélancolie plus poignante que celui de la dispersion d'un équipage, surtout lorsqu'il s'y rattache un passé glorieux, définitivement révolu avec elle !

C'est toute une page de notre chère Vénérie qui s'est fermée à jamais le 25 février 1911. Elles ont dû tressaillir dans leurs tombeaux, les cendres des maîtres successifs de Chantilly, depuis celles du Grand Condé, qui conviait le Roi à des chasses fantastiques au clair de lune, jusqu'à celles de ce Louis-Henri de Bourbon, septième prince de la famille, qui fit construire vers 1735 les monumentales écuries, dont l'harmonieuse ordonnance impose même aux profanes !

On aurait pu espérer que la famille d'Orléans continuerait la tradition si fidèlement suivie par S. A. R. le duc de Chartres ; c'eût été une heureuse application du pro-

Et notre imagination vagabonde se reportait involontairement à une autre vente, beaucoup plus triste encore, celle qui eut lieu après juillet 1830, lors de la mort inattendue du dernier prince de Condé, et dont l'émouvant récit qu'en fit M. de Sauvenière est resté gravé



JAPONAIS, BAI, 11 ANS, 1<sup>m</sup>63, EXCELLENT CHEVAL DE CHASSE, VITE ET POUVANT PORTER UN TRÈS GROS POIDS

verbe : « Noblesse oblige » ; il est à croire que d'importantes raisons en ont décidé autrement !

Un temps gris, assombri de pluie intermittente, ajoutait encore à la tristesse de la journée et serrait le cœur des vieux habitués de l'Équipage venus pour lui dire un dernier adieu.

Les pauvres chiens, choisis naguère avec tant de sollicitude par Fred Coates dans les meilleurs chenils de la Grande Bretagne, piétinaient en couple dans la boue gluante, tiraillant à la harde, affolés à la vue de cette forêt de parapluies qui les étreignait de toutes parts ! Puis ce fut l'embarquement hâtif dans des caisses rapidement clouées et le départ vers de nouveaux maîtres, vers des forêts inconnues, vers des animaux de chasse, dont la voie ne vaudra jamais à leurs nerfs olfactifs celle des cerfs d'autrefois.



L'ENTRÉE DES GRANDES ÉCURIES DE CHANTILLY

dans la mémoire de tous les veneurs. N'y a-t-il pas aussi quelque analogie entre le vieux limier « Cavalier », dont il nous conta l'histoire, et le fameux « Gentlemen », aussi populaire à lui seul que toute la meute de Chantilly, chien de change remar-



PENDANT LA VENTE DES CHIENS DE LA MEUTE

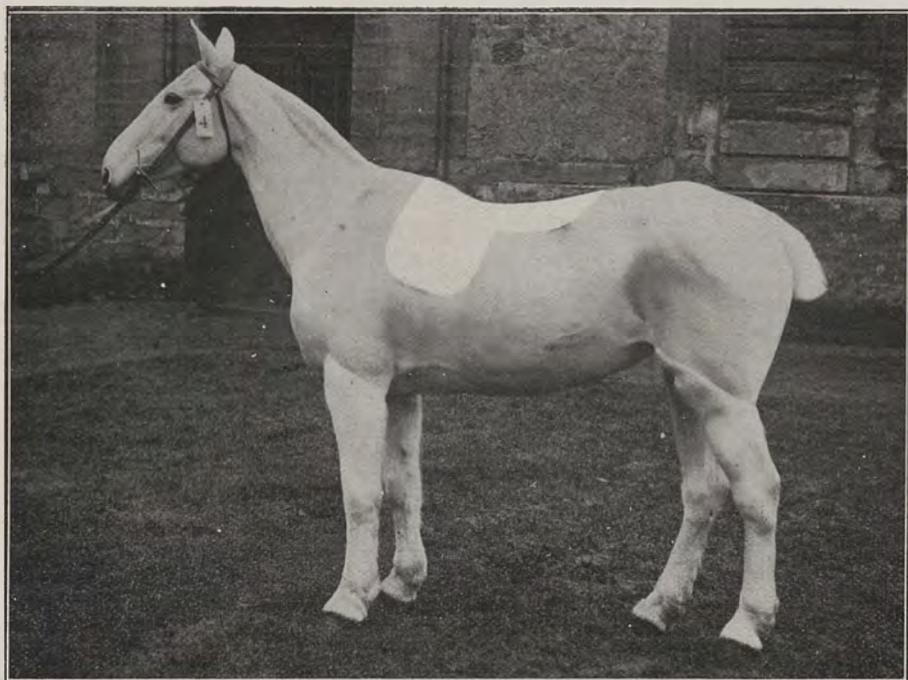
quable, qui ne fut pas une fois découplé sans assister, *des premiers*, à l'hallali et qui fut adjugé 240 francs seulement ! « *Sic transit gloria* » !

Malgré le temps maussade et la façon désavantageuse de présenter

les chiens en couple (tandis qu'en Angleterre, on les fait promener en liberté dans un petit ring exhaussé par rapport au public), la totalité de la meute composée de 50 couples 1/2 (101 chiens) a produit la somme globale de 12.500 francs, ce qui met le chien à 125 fr. en moyenne; mais tandis que des couples, comme « Glaneur » et « Monitor » étaient adjugés 740 francs à M. Olry Røederer, d'autres faisaient seulement 50 francs. Il faut aussi remarquer qu'on avait pris soin, avec juste raison, de coupler un bon chien avec un passable, un chien âgé avec un animal en pleine force; condition sans laquelle certains individus vendus seuls eussent atteint de très gros prix.

La meute de Chantilly représentait le meilleur lot de fox-hounds actuellement en France. Très reslée, dans une condition parfaite, sous poil brillant et en pleine vigueur, elle fit, au matin de la vente, le régal de tous les connaisseurs qui allèrent la visiter au banc; elle fut même une révélation pour certains amateurs, habitués aux fox-hounds de réforme qu'on nous expédie de Londres avec une si généreuse libéralité!

Quant à ses qualités, tous ceux qui galopèrent à sa suite, en Chantilly, se souviennent avec quel entrain elle menait gaillardement son animal, poussant vigoureusement dans l'accompagné, ralliant rapidement s'il se produisait un défaut, criant aussi abondamment que beaucoup de bâtards, et conservant une tenue que n'eussent pas eu



HARUKO, LA JUMENT GRISE DE LA DUCHESSE DE CHARTRES

ceux-ci en présence de toutes les difficultés du courre accumulées à Chantilly par le nombre d'animaux, la foule suivant la chasse, les voitures, etc., etc.

Il convient aussi d'en féliciter le premier piqueux Louis Fradin, lequel est à l'équipage depuis près de 15 années, et qui joint aux connaissances solides de son art les qualités d'un fin cavalier! (Dons bien rarement réunis chez un piqueux, hélas!) (1).

Les chevaux de maître et de vénerie furent vendus relativement mieux que les chiens, car, si tous avaient de jolies actions, se présentaient irréprochablement en main, étaient d'un modèle plaisant et toilettés d'artistique manière, quelques-uns d'entre eux n'étaient plus de première jeunesse, péchaient dans leurs aplombs et paraissaient fatigués de l'avant-main. Mais leur excellent caractère était connu, ils avaient fait leurs preuves dans cette forêt de Chantilly, dont certains cantons ne sont pas si coulants qu'on se plaît à le croire, et ils étaient précieux (du moins ceux des hommes) par leur aptitude à porter du poids.

Le plus gros prix, 3.000 francs, fut atteint par un beau cheval bai cerise, 1 m. 61, « Nouveau », âgé de 8 ans, dont les foulées de trot



JAPONAIS, QUI FUT VENDU 1.625 FRANCS

étaient impressionnantes. Cet animal, doué d'actions dignes d'un trotteur, est d'origine anglaise comme le reste du lot; il fut acheté pour M. le prince Sturdza. Un autre excellent cheval, « Joyeux », atteint 2.100, type de bon serviteur avec moins de brio que le précédent.

Deux animaux très membrés, pouvant porter un colosse: « Butor » et « Japonais », bien connus par les habitués des chasses, atteignirent respectivement 1.300 et 1.625 francs; tandis que le cheval favori du premier piqueux, « Pimpant », grand alezan doré, avec beaucoup de bouquet, était adjugé 1.100 francs à M. Lazard, le marchand de chevaux bien connu à Chantilly.

Les amateurs se sont disputé chaudement le numéro 7, « Mustapha », cheval bai, 1 m. 62, modèle assez complet et tel qu'on aimerait à en voir entre les jambes de beaucoup de piqueux; ce cheval, paraît-il, possède un fond extraordinaire et est très vite en débouché; on l'a poussé jusqu'à 1.700 francs.

Un petit alezan de 1 m. 50, monté habituellement par M. Coates pour accompagner la princesse, a été payé 1.550 francs plus les frais; c'est un cob très réussi et qui paraît avoir de grands moyens.

La vente totale des 15 chevaux a produit 19.800 francs.

LÉON CORBIN.



TACHEBRUN, BAI BRUN DE 1<sup>m</sup>68

(1) Nous avons publié dans le numéro 656 du *Sport Universel Illustré* une étude, avec d'intéressantes photographies, sur la meute de Chantilly, et, en particulier, le célèbre chien « Chablis » qui atteignit 540 francs, couplé avec « Barsac ».



PRÉSENTATION DES MÉHARIS LORS D'UN CONCOURS

## A PROPOS DU MÉHARI

Nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs de donner quelques précisions sur le méhari sur lequel on se fait, en général, même dans les milieux sportifs, une idée totalement fausse.

Le méhari, en effet, est une bête fort noble ; son encolure longue, sa tête élevée, ses membres hauts le placent bien au-dessus du vulgaire chameau, animal de bât.

Le plus souvent le méhari ne reçoit qu'un dressage rudimentaire ; et il faut qu'il soit plein de bonne volonté pour obéir, sans défenses, à l'unique cordelette de cuir ou de poil de chameau qui s'attache à sa narine droite. Le cavalier, assis sur une *rbala* (selle à siège circulaire et plat), repose ses pieds sur le cou de l'animal, et se trouve placé ainsi dans un état d'équilibre peu stable. Mais, docile à la pression des pieds de l'homme qui le monte et aux indications de la rêne, le méhari marche au pas ou au trot, s'agenouille ou se relève, non sans toutefois laisser échapper de nombreux cris de protestation.



ÉTALON MÉHARI PRIMÉ ET CHAMELLE SUITÉE



LE JURY D'UN CONCOURS DE MÉHARIS — OFFICIERS ET CAÏDS

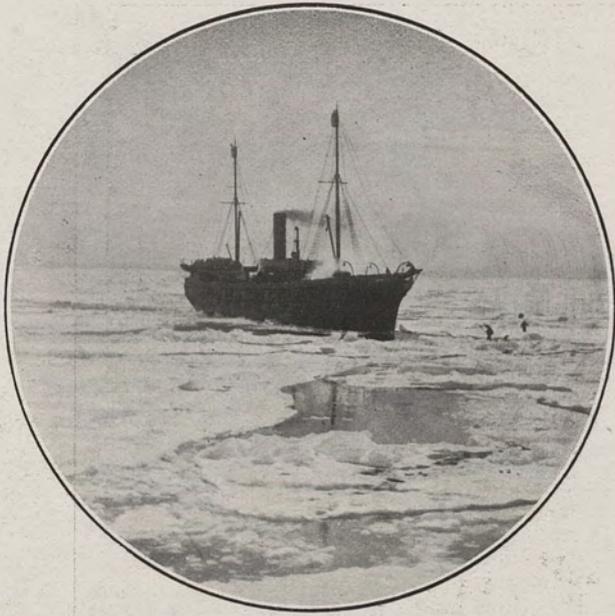
L'allure naturelle de ce grand animal est le pas. Certes il peut trotter, mais la vitesse le fatigue beaucoup : même au pas, il faut se garder de lui demander de trop dures étapes (50 kilomètres à l'allure de 5 kil. à 5 kil. 1/2 à l'heure suffisent amplement pour une journée), et quand il a fourni plusieurs mois de travail, il lui faut prendre un repos au moins égal. On le laisse alors pâturer dans le Sahara où il arrive à trouver de maigres plantes dont il fait sa nourriture habituelle.

En vue d'encourager l'élevage, le service des affaires indigènes a organisé, dans les postes des oasis sahariennes, des concours d'animaux et des courses dotées de prix.

Ces courses au trot sont soit des courses de vitesse (3.000 mètres environ), soit des courses de fond, sur un parcours parfois très long, le plus souvent d'une trentaine de kilomètres.

CHASSE

## A la poursuite des phoques et des morses



LE YACHT "MINERVA" AU MOUILLAGE

CHACUN pays, chaque région, chaque contrée possède sa flore, sa faune et aussi sa chasse.

Tout comme les grandes forêts équatoriales, les régions polaires comptent maintenant leurs fanatiques, et les chasses aux ours blancs, aux phoques et aux morses, fidèles habitués de ces contrées, semblent bientôt devoir remporter autant de succès que les grandes expéditions cynégétiques organisées chaque saison au cœur de l'Afrique et qui firent déjà l'objet de longs articles dans ce journal.

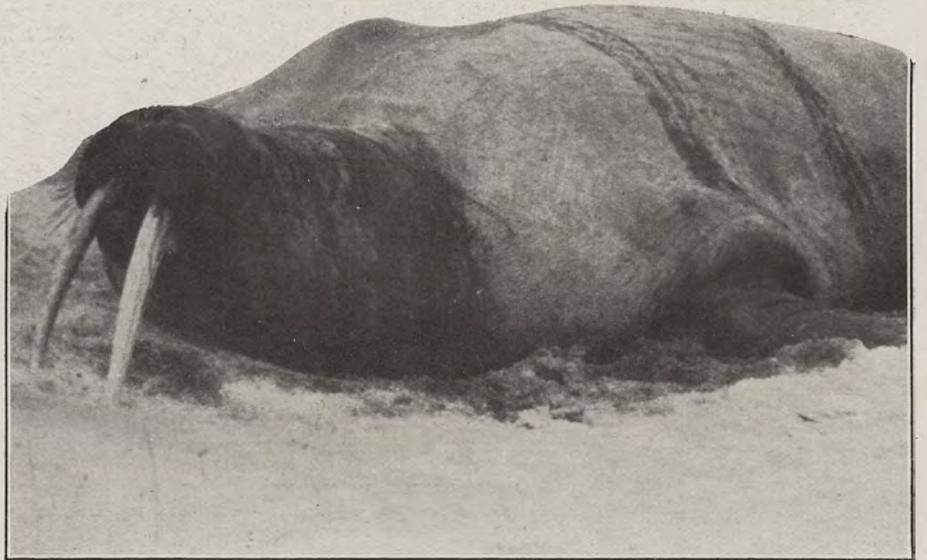
Quoique moins connues, les chasses polaires n'en sont pas moins passionnantes et comptent de fervents partisans.

J'ai relaté dans mon dernier article les péripéties d'une chasse à l'ours blanc au Spitzberg ; je continuerai en donnant un rapide exposé de ma dernière campagne de chasse sur la terre François-Joseph, campagne pendant laquelle nous poursuivîmes surtout les phoques et les morses qui, malheureusement, tendent à disparaître de plus en plus.

Ayant quitté le pittoresque port de Tromsø au nord de la Norvège, en fin juin, nous nous dirigeâmes, sur notre fidèle yacht *Minerva*, vers les glaces qui entourent la terre François-Joseph que nous avions déjà choisie lors d'une expédition préliminaire comme l'endroit le plus favorable à la réussite de nos projets.

Plusieurs jours de navigation nous étaient nécessaires pour gagner notre lieu de mouillage, que nous prenions enfin, un mois après notre départ, et après avoir longtemps louvoyé le long des côtes, entre des banquises qui déjà s'éloignaient du rivage.

A peine notre yacht avait-il pris ses quartiers, d'été que nous organisons une première expédition sur une certaine île où, lors de notre dernier voyage, nous



UN BEAU COUP DE FUSIL

avons remarqué d'importants troupeaux de phoques et de morses.

Frétant une petite embarcation, nous partions un beau matin avec trois camarades et deux matelots dans la direction de cet îlot, tout en ayant bien soin de nous munir de provisions pour plusieurs jours.

Le vent favorisant notre marche nous arrivions bientôt en vue de cette petite terre, et grande fut notre joie d'apercevoir de nombreux amphibiens étendus au soleil et sommeillant sur des escarpements de rochers, les uns au bord de l'eau, les autres sur des roches assez élevées ; quelques-uns enfin nagent alentour et pourvoient à leur nourriture.



LES CHASSEURS S'APPROCHENT DU MORSE ET S'APPRÊTENT A LE RAMENER A BORD DU NAVIRE

Notre approche n'eut certes pas le don de les effrayer, bien au contraire, et nombreux furent ceux qui se jetèrent à la mer pour venir à notre rencontre. En un instant ils furent autour de nous et formèrent un large cercle tout en se gardant bien pourtant d'approcher de notre portée, et en se contentant de pousser de sourds rugissements.

Loin de vouloir les effrayer, nous nous dirigeâmes vers une crique de la petite île où nous débarquions bientôt, bien décidés à ne tuer que des sujets de tout premier ordre.

Le crépuscule arrivant sur ces entrefaites, nous montâmes notre tente à l'abri d'un rocher, remettant au lendemain le commencement de cette chasse que nous espérions fructueuse.

Si notre arrivée dans



LE RETOUR AU NAVIRE



UN PHOQUE EST HISSÉ A BORD

cette île avait fait fuir tous les amphibiens, il n'en fut pas de même lorsque la nuit fut venue.

A peine étions-nous sur le point de prendre notre repos, que des bruits étranges attirèrent notre attention. Phoques et morses quittaient la mer pour gagner leur repaire et pendant de longues heures, ce ne furent que cris des femelles allaitant leurs petits ou rugissements aux tons rauques des mâles.

Tout à coup, à peu de distance de notre gîte, un tapage plus violent encore couvrit tous ces bruits, et aux vociférations d'animaux en furie se mêlaient des coups précipités qui ébranlaient en quelque sorte tout le sol à l'entour.

Immédiatement nous fûmes sur pied et nous nous dirigeâmes vers l'endroit d'où partait ce vacarme.

Nous n'avions pas fait dix pas hors de notre abri, que nous vîmes deux énormes phoques se livrer bataille. Notre présence ne les émut du reste guère, car ils n'en continuèrent pas moins à se battre avec le même acharnement.

Les deux combattants étaient de dimensions colossales et mesuraient certes environ deux mètres cinquante de longueur.

Dressés l'un contre l'autre, les yeux ardents, les naseaux gonflés, les babines relevées et tremblantes de rage, les deux monstres se jetaient l'un contre l'autre, se mordaient, se taillaient, s'enlevant parfois de larges lambeaux de chair.

Nous primes bientôt le parti de mettre fin à cette bataille et d'un beau doublé, les deux rois des mers gisaient bientôt côte à côte.

Laissant là les deux adversaires, nous primes quelque repos et le lendemain, dès la première heure, nous étions prêts à continuer notre chasse.

A peine étions-nous sortis de notre tente que nous aperçûmes, étendus au soleil, sur un rocher voisin, trois magnifiques phoques et deux petits. L'un de ceux-ci semblait faire le guet, tandis que les deux autres sommeillaient.

Sans faire de bruit nous nous approchâmes de nos

amphibiens; mais le guetteur eut vite fait de leur donner l'alarme, et comme nous leur avions coupé la retraite de la mer, les phoques se redressèrent fièrement sur leurs nageoires antérieures et s'apprêtèrent à nous tenir tête.

Poussant de rauques rugissements, ils n'esquissèrent à aucun moment de mouvement de retraite, mais semblaient bien au contraire s'apprêter à nous charger. Un de nos matelots qui avait déjà chassé le phoque s'avança délibérément sur les amphibiens, armé d'un fort gourdin et, fixant son regard sur le plus gros de la bande, il arriva bientôt à sa portée et d'un formidable coup de bâton sur la tête entre les deux yeux l'étendit mort à ses pieds. Les deux autres phoques se précipitèrent alors sur leur assaillant qui, d'une esquivé rapide, les évita et prit la fuite.

Ne s'avouant pas vaincus les deux phoques se mirent à la poursuite du meurtrier de leur frère et ce à une vitesse dont certes je ne les croyais pas capables. Deux balles venaient arrêter net leur élan et débarrassaient notre camarade de deux ennemis qui eussent pu devenir dangereux.

Les deux jeunes phoques profitant de cette poursuite s'étaient enfuis dans la mer.

Telle était notre première chasse aux phoques au Spitzberg, et ces cinq merveilleux amphibiens dont le plus gros mesurait trois mètres de long et pesait six cents livres étaient ramenés triomphalement, mais non sans mal, au *Minerva* et hissés à bord, à la grande joie de nos amis.

Cette campagne devait du reste par la suite être des plus fructueuses car nous mîmes à notre actif en 31 jours de chasse: 25 phoques, 7 morses et 8 ours blancs.

Dr R.



LE TABLEAU D'UNE JOURNÉE DE CHASSE



L'HEURE DE LA SOUPE DANS UN DES CHENILS

## POUR NOS AMIS LES CHIENS

**L**E long de la côte de Suresnes, après le deuxième pont, s'agrafe à droite l'abrupte rue des Tuileries. C'est dans son milieu que se trouve situé le grand refuge canin, récemment établi dans ce site merveilleux par la présidente de la Ligue nationale contre la vivisection, Mme de Yourkévitch.

Connaissant déjà son premier refuge rue Chauveau, à Neuilly, refuge datant de plusieurs années, j'ai eu la curiosité de venir visiter celui-ci qui, d'après les on-dit, réalise ce qui se fait de mieux dans le genre, sous la direction de M. Guillemain, fondateur du Refuge Français.

Un coup de trompe avertisseur; une des grandes portes de l'établissement s'ouvre et mon auto s'engouffre dans la propriété close, grimpant l'allée raidillon qui, après avoir desservi les locaux de l'Administration donne accès aux bâtiments réservés aux chiens.

Une marche arrière est nécessaire pour mettre la machine en partance; mais quel coup de théâtre pour ce dernier mouvement! Les préposés aux box n'ayant pas été avertis de notre visite, ont ouvert, sans crier gare, les niches de toute la clientèle à quatre pattes. Et c'est en trombe, en avalanche, une ruée de cent vingt chiens amis vers les visiteurs qui leur apportent un brin de récréation. Le hasard veut que ma fillette soit descendue de voiture avant moi, tenant aux doigts deux petits pains: un pour son goûter, un autre pour celui de toutous, ô prévoyance des enfants!

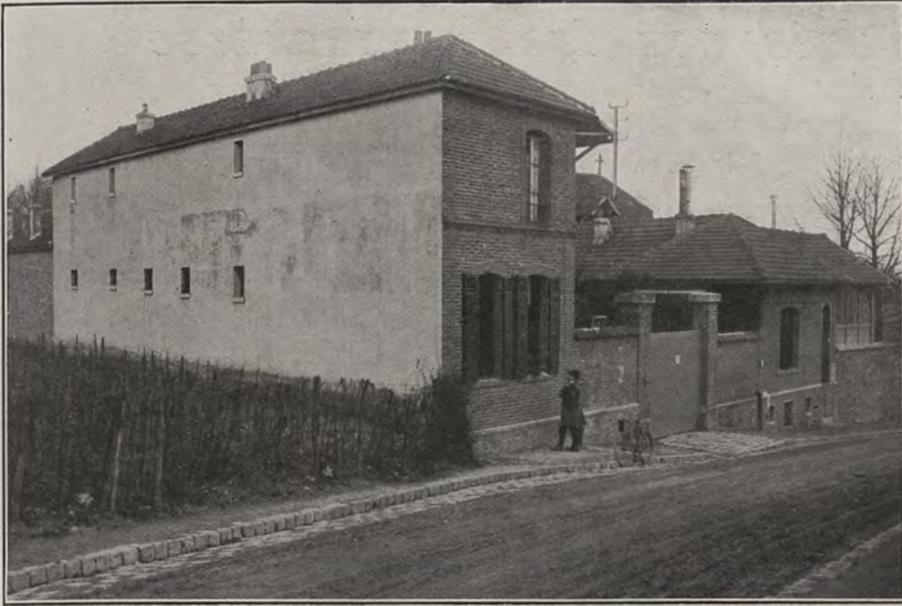
Et c'est avec un contentement un peu effrayé que Mademoiselle Arlette se sent léchée, surléchée, cajolée, sollicitée par tous ces museaux quémandeurs, dressés vers ses bras trop courts pour mettre en sûreté au moins l'un des petits pains.

Mais hélas! déjà les deux appâts ont été humidifiés par les langues canines et je me hâte de déposer ma mignonne dans l'auto d'où elle pourra distribuer sans crainte son goûter sacrifié.

Cependant la marche arrière de la machine ne va pas sans nous inquiéter vivement: les chiens, sans souci du danger, grouillent jusque sous le changement de vitesse. L'un d'eux s'installe à côté du chauffeur, avec l'autorité d'un agent de police et ne laisse grimper personne. Un autre, qui répond au doux nom de Phébus, ayant flairé la bonne chaleur, bondit sur le capot et s'y maintient; dans ses yeux et sur ses babouines relevées, ses congénères déçus épèlent l'écriteau « compartiment réservé ». De fait, il n'y a place que pour un et la troupe, sans plus insister, déambule en quête d'une galopade à effectuer.

Le motif n'est pas long à trouver et c'est « Jeannette », la chèvre de l'établissement qui provoque le hurvari. Cette jeune personne combative vient de foncer, toutes cornes baissées sur M. « Gale » un des lieutenants de l'armée cynique, et cette agression provoque un *tolle* général. Tout le monde poilu met l'arme au clair et, à la quatrième vitesse des pattes, une chasse à courre s'orga-

M<sup>me</sup> DE YOURKÉVITCH, PRÉSIDENTE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LA VIVISECTION



LE REFUGE DE LA RUE DES TUILERIES A SURESNES

nise derrière la bête de meute. A bas Gale ! A bas Gamin ! A bas Pataud ! ont beau crier les préposés. Leurs cris, en la circonstance, ressemblent plutôt à des appuis de piqueux et impriment une nouvelle ardeur à la poursuite du gibier. C'est la vue, c'est l'hallali courant avec tout son brouhaha, ses abois, ses culbutes, son fourmillement. Il ne lui manque qu'une fanfare de trompe ! Mais, Dieu me pardonne, voici celle de l'auto qui retentit ! Le vacarme est complet, l'émotion totale : une curée de chèvre se prépare...

Deux fois déjà la horde vociférante a tourné dans l'immense terrain, perdant sous une remise, relançant sous un escalier, quand la chèvre, serrée de près, nous revient à l'encoignure des locaux administratifs. Pas d'issue, plus de retraite ! La bête se retourne, s'accote au mur et fait tête. Oh ! le beau ferme, la mâle énergie de la poursuivie, la soudaine dérouté des poursuivants !

A grands bonds écraseurs, à coups de cornes fulgurants, « Jeannette » assaille à son tour la meute. Rien ne lui résiste ; un sauve qui peut général est l'épilogue de cette chasse bizarre et, de son coin surélevé, mistress chèvre, haletante et résolue, triomphe, cependant que des cris ultimes se font entendre.

— A bas Gale ! Sacré sale Gamin enragé ! Pataud de malheur !

Ce sont les employés, lanière au poing, dont les clairs coups de fouet accompagnent les objurgations. L'un deux, le chef piqueux, si j'ose l'appeler ainsi, me déclare après cette chaude alerte :

— Dix fois par jour, monsieur, voilà l'amusement ! Et ne croyez pas que les chiens commencent. La plupart du temps c'est la chèvre qui va les chercher. Au fond, ils ont une peur bleue de cette diablesse de « Jeannette » !



VUE GÉNÉRALE DES CHENILS

« Vous voyez, ils sont assez encombrants nos pensionnaires ; mais quelle gaieté ils apportent avec eux ! C'est un collège, monsieur, un vrai collège où tous ces malheureux sans famille, tous ces mendigots, tous ces rescapés de fourrière, tous ces meurt-de-faim lamentables fraternisent avec les chiens de luxe égarés. Et c'est même ce qui devrait engager tout le monde à adhérer à l'œuvre. Est-on jamais sûr qu'un beau jour le chien payé très cher, le chien de race auquel on tient, ne quittera pas le logis dans une fugue subite, pour devenir un sans foyer exposé à toutes les vicissitudes de ses congénères sans famille ? C'est ici qu'un charitable passant viendra le confier. Il y attendra patiemment la réclamation de son maître qui, bien souvent, ne le retrouve pas à la fourrière, si sa visite a été trop hâtive.

« Et puis notre présidente, Mme de Yourkévitch, s'est entendue avec des Sénateurs, des Députés amis des chiens ; et c'est après cette entente que M. Louis Martin, sénateur du Var, vient de déposer au Sénat sa proposition de loi augmentant la portée de la loi Grammont, de telle sorte que les mauvais traitements aux animaux seront plus sévèrement punis et que les vivisections des malheureux



LA TOILETTE D'UN HOSPITALISÉ

ses bêtes ne seront plus autorisées que dans les laboratoires officiels où préalablement les sujets sont anesthésiés s'ils doivent servir aux recherches scientifiques. Alors disparaîtront les cruautés inutiles pratiquées surtout par des vétérinaires, dans un but d'étude qui n'a plus pour excuse le souci de la vie humaine... »

Après ces intéressantes explications, il ne me restait plus qu'à faire ronfler mon auto en prenant congé de messieurs les chiens. Mais nous eûmes toutes les peines du monde à faire descendre du capot de l'automobile le dénommé Phébus, persuadé qu'il était d'avoir trouvé la chaufferette éternelle pour roussir son arrière-train de roquet...

Vicomte DE PITRAY.



## Comment sont éprouvés nos fusils de chasse

Avez-vous déjà, par un beau jour d'été, fait le voyage de Paris à Saint-Etienne par Lyon ? Si cela est, vous avez ressenti, sans doute, cette impression de tristesse, cette contraction de l'être tout entier que cause, après le parcours au milieu des plaines ensoleillées où la Saône s'étire voluptueusement, la vue des noires cités qui précèdent cette autre ville noire : Saint-Etienne. Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Terrenoire, avec leurs usines, leurs aciéries, leurs verreries, sont des étoiles de première grandeur brillant au firmament industriel.

Mais ce ne sont là, cependant, que les satellites d'une étoile plus grande. Saint-Etienne, en effet, par le nombre et l'importance de ses usines, par la variété de ses industries, est comme la ville suzeraine de ces orgueilleuses vassales, et si elle ne présente pas le charme, la grâce un peu menue, un peu précieuse, de ces vieilles petites bourgades où se perpétuent d'anciennes traditions, d'anciennes coutumes et d'anciennes costumes, la grande cité industrielle n'offre pas moins un puissant intérêt pour le touriste, et surtout pour le touriste chasseur.

Après le débarquement à la gare de Châteaureux, suivons, si vous le voulez bien, et sans pénétrer dans la ville, l'avenue Denfert-Rochereau, la rue de Fontainebleau, et le cours de l'Hôpital que longe, à gauche, une mine importante où s'élèvent les puits Ambroise et Pélissier.

Si nous nous arrêtons quelques minutes à cet endroit, nous ne tarderons pas à entendre, à notre droite, de bruyantes détonations. C'est là, en effet, dans une partie de terrain que limitent le cours de l'Hôpital, la rue de l'Epreuve et la rue Jean-Claude-Tissot, que la Chambre de Commerce de Saint-Etienne a élevé l'important établissement où se font toutes les opérations que nécessite l'Epreuve des armes.

Si le bâtiment est de construction récente, l'épreuve elle-même, par contre, existe depuis fort longtemps, et très probablement depuis plusieurs siècles. Avant la Révolution, les armes de Saint-Etienne, déjà revêtues d'un poinçon d'épreuve, étaient recherchées dans toutes les parties du monde.

L'épreuve des armes fut réglementée, le 17 janvier 1782, par un arrêt du roi. C'est alors que fut créé le poinçon actuel, composé des armes de la ville, avec des palmes en sautoir, qui, apposé sur un fusil, donne toute sécurité au chasseur propriétaire de cette arme.

Depuis le 7 novembre 1895, c'est

la Chambre de Commerce de Saint-Etienne qui est chargée de l'Administration du Banc d'Epreuve. Celui-ci, placé sous le contrôle d'une Commission de Surveillance, est dirigé actuellement par M. Javelle-Magand, assisté d'un éprouveur juré, de contrôleurs et de nombreux agents, ouvriers et employés.

Descendons, à droite, l'escalier qui se trouve en face du puits Pélissier et qui longe les bâtiments de l'Epreuve, et tournons, à droite encore, dans la rue Jean-Claude-Tissot. Nous arrivons bientôt devant l'entrée du Banc d'Epreuve. Elle est imposante. Au-dessus d'une porte en plein cintre, à la clé de voûte ornée d'une pointe de diamant, deux élégantes consoles supportent une corniche décorée d'un écusson représentant les armes de la ville entourées de palmes, (reproduction du poinçon d'épreuve) avec, de chaque côté, une pyramide de boulets.

\*\*\*

L'épreuve des armes de chasse comporte, en réalité, deux séries d'essais. En premier lieu sont éprouvés

les canons bruts, appelés, soit *canons en tubes* ou *canons en jambes*, soit *canons, assemblés* suivant que les canons qui constitueront le fusil ne sont pas encore ou sont déjà assemblés. Cette épreuve a pour but de

permettre aux fabricants, avant le montage du fusil, de s'assurer de la solidité des canons qui en composent la partie principale. Il serait peu logique, en effet, de faire subir à des canons, qui peuvent présenter un défaut invisible à l'œil, toutes les opérations définitives d'ajustage, basculage, forage des chambres, polissage intérieur et extérieur, qui sont fort dispendieuses, si ce canon devait éclater au moment de l'épreuve dernière.

La seconde épreuve porte sur le fusil fini en blanc, c'est-à-dire non encore bronzé, et a pour but de s'assurer de la bonne fabrication et de la bonne qualité de l'arme terminée. Cette dernière série d'essais permet ainsi d'éprouver non seulement les canons, mais encore la bascule, les crochets, et, en un mot, toutes les parties de l'arme dont la mauvaise qualité ou la mauvaise fabrication pourraient présenter un danger pour l'acheteur.

Nous allons maintenant suivre les diverses phases de ces deux épreuves.

\*\*\*

Les canons bruts, en tubes ou en jambes, sont remis à un ouvrier chargé de la réception, qui les transporte dans une salle voisine où a lieu la première visite.

Voyez ces barres informes, quel-



LE BANC D'ÉPREUVE DE SAINT-ÉTIENNE



LA VISITE DES CANONS BRUTS

quefois à peine dégrossies extérieurement, et vous vous demanderez quelle épreuve on peut bien faire subir à ces tubes rugueux qui, souvent, semblent venir en droite ligne de la forge. Au tonnerre sont vissées des fausses culasses, avec lesquelles les canons sont livrés, et qui obturent ces canons, à l'exception d'une petite ouverture, obtenue à l'aide d'une rainure longitudinale creusée dans la fausse culasse, et que ferme un épi de seigle.

Mais l'ouvrier chargé de ce travail a enlevé cet épi et dévisse la fausse culasse. Voyez maintenant l'intérieur du canon. Quel contraste avec l'extérieur ! Intérieurement, en effet, le canon est déjà poli et calibré. A l'aide d'instruments spéciaux, l'ouvrier chargé de cette première visite mesure le diamètre intérieur de ce canon et l'indique sur chaque tube, à l'aide d'un poinçon, en millimètres et dixièmes de millimètre.

La fausse culasse est alors reviscée, l'épi de seigle replacé dans la rainure, et les canons portés dans la salle de chargement.

Il est, évidemment, impossible de charger ces canons à l'aide de cartouches, et les opérations qui vont suivre nous ramènent aux beaux jours, combien lointains, déjà ! des fusils à piston. Dans chaque canon, séparés par une bourre de papier gris, vont être versés, pour le calibre 12, 11 grammes de poudre forte n° 2 et 70 grammes de plomb n° 8, et, pour le calibre 16, 10 grammes de la même poudre et 60 grammes du même plomb. Ce plomb, bien entendu, est maintenu en place à l'aide d'une autre bourre du même papier.

Pour toutes ces opérations, les canons sont tenus verticalement, et c'est ici qu'est nécessaire l'épi de seigle qui, bouchant la rainure pratiquée dans la fausse culasse, empêche la poudre de s'échapper pendant le chargement.

Mais, cette fausse culasse pénètre profondément dans les canons. Il faut cependant que la poudre placée à l'intérieur de ces tubes puisse être enflammée. Pour cela, les canons étant placés horizontalement, l'épi est enlevé, et, à l'aide d'une petite tige de cuivre, un ouvrier introduit de la poudre dans cette rainure, qui remplace ainsi la cheminée de nos vieux fusils à piston.

C'est maintenant que va avoir lieu l'épreuve proprement dite. Les

canons ainsi préparés sont portés dans une chambre spéciale et sont alignés sur une table de fonte, supportée par un massif de maçonnerie, et qui porte des bourrelets destinés à séparer ces canons.

Ceux-ci étant placés sur le banc, les trous-lumières des fausses culasses bien alignés, un ouvrier fait une trainée de poudre à l'aide d'une burette spéciale. Après cet amorçage, il remplit de poudre le canon d'une sorte de pistolet placé à l'extrémité de cette trainée, et place une capsule sur la cheminée de ce pistolet. Il se retire alors et ferme derrière lui la porte de la salle, fortement blindée.

Une cordelette pendant près de cette porte lui permet, de l'extérieur, d'actionner un marteau à ressort qui vient frapper sur la capsule. Celle-ci enflamme la charge de poudre contenue dans ce pistolet, et par suite, la longue trainée passant sur les trous-lumières des fausses culasses.

Vous avez sans doute entendu ces feux de salves exécutés par un peloton de vieux soldats, où tous les coups semblent n'en faire qu'un seul. Vous avez probablement entendu égale-

ment ceux qu'exécutent de jeunes recrues, et où les détonations, comme à regret, s'égrènent l'une après l'autre. Prenez le milieu entre ces deux genres de feux, et vous aurez une idée de la détonation que produit l'épreuve d'une rangée de canons.

N'essayez pas d'entrer dans la salle immédiatement. La fumée vous ferait reculer. Attendez que le ventilateur ait rendu l'air respirable.

Accompagnez alors l'ouvrier chargé de l'épreuve et vous verrez les canons, chassés par le recul, à demi enfoncés dans un épais amas de sable placé en arrière du banc. Les pressions développées par ces charges étant plus de deux fois et demie plus fortes que les pressions du tir normal de chasse, tout canon qui cachait un défaut est sûrement éclaté, ou, tout au moins, présente

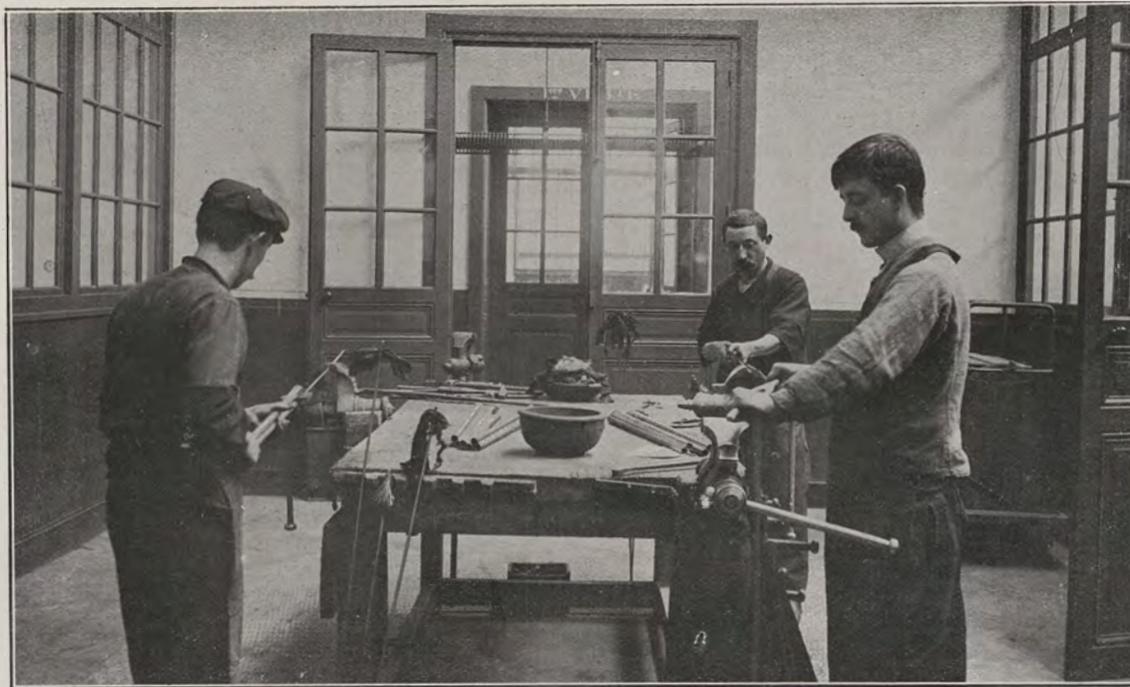
un gonflement à l'endroit du point faible. La constatation en est facile pour les premiers. Pour les seconds, elle se fait après un nettoyage consciencieux, extérieur et intérieur, auquel procèdent deux ouvriers dans une salle voisine. Tous les canons qui n'ont subi aucune détérioration reçoivent alors le poinçon décrit précédemment.

(A suivre).

G. LANORVILLE.



INTRODUCTION DE LA POUDRE DANS LES TROUS-LUMIÈRES DES FAUSSES CULASSES



NETTOYAGE DES CANONS-BRUTS APRÈS L'ÉPREUVE

# JOURNAL D'UN PANNÉ

par Jean DENAY (Suite)

Mais hélas, l'impulsion est donnée, on parle littérature ! Mme de Lafriche, qui n'a jamais lu que les mondanités et les déplacements du *Gaulois*, porte un jugement sévère sur M. Lavedan « car, en somme, dit-elle, c'est notre monde qu'il attaque », naïve candeur, non exempte d'une certaine fatuité ; et Rétime, sobre de gestes et d'idées, dont l'unique pâture littéraire est le *Jockey*, tombe vigoureusement les frères Margueritte. Paul Bourget réunit tous les suffrages féminins ; malheureusement aucun de ces messieurs n'a lu Paul Bourget, sauf Touffou qu'un accès de goutte et l'absence momentanée de tout autre livre à portée de sa main ont contraint à lire quelques chapitres d'« Un scrupule ». Il nous avoue franchement détester cet auteur parce que « c'est écrit trop fin, on se perd les yeux à lire des machines semblables ».

Frappeuil esquisse des sourires d'homme très au courant qui se tient sur la réserve, conduite pleine de bon sens, que je ne saurais trop engager les hommes uniquement sport à observer en pareille occurrence.

Je lâche cette joute littéraire pour aller faire un tour à l'écurie. King-Tom a des ajoncs dans les jambes et ne sait trop comment s'appuyer ; je recommande à Jim de ne pas lui mettre de bandages.

Folly va bien, je donne mes ordres pour demain, car c'est le jour du drag Charmond. J'arrive au chenil pour la soupe. La Rosée content de sa chasse d'hier me montre les chiens et m'énonce leurs qualités :

— C'est chasseur, Monsieur, révérence parler comme vous et moi ! Jamais ça ne traîne dans les allées. Pauvre défunt, M. de la Tricherie, mon maître, lui, aimait tellement la chasse qu'il était jaloux de ses bons chiens et s'en débarrassait pour avoir l'occasion de travailler lui-même. Mais c'était un homme celui-là, pour sûr c'était un homme, on eût dit à le voir chasser qu'il avait du nez comme un rapprocheur, sans comparaison de baptême. Mais nous, Monsieur, qui sommes des chassaillons, il nous faut de bons chiens, et ça c'est la crème, que le roi vendrait sa chemise pour s'en payer de pareils. (Au moins celui-là parle de ce qu'il sait, je trouve un grand charme à sa conversation).

— Le grand malheur du jour d'aujourd'hui, Monsieur, voyez-vous,



M. DE LA TRICHERIE AIMAIT TELLEMENT LA CHASSE QU'IL SE DÉBARRASSAIT DE SES BONS CHIENS POUR TRAVAILLER LUI-MÊME

c'est que ces messieurs n'aiment plus la chasse. Courir dans les guérets en sautant par dessus les palisses, ça leur va, ce n'est pas pour Monsieur que je dis ça, mais pour redresser une double voie ou juger d'un cerf par le vol-ce l'est, ça n'est pas leur affaire.

— Et Mlle Ayrault, dis-je ?



J'ARRIVE AU CHENIL POUR LA SOUPE

Des petits yeux gris s'allument sous la broussaille rousse qui leur sert de sourcils.

— Oh ! celle-là, Monsieur l'a vu hier, c'est un vrai veneur, sauf qu'elle ne veut pas daguer un cerf, dame non, mais pour ce qui est du sentiment de la chasse, elle le tient de son oncle.

— De son oncle, quel oncle ?

— De son oncle, M. de la Tricherie.

— Mlle Ayrault, la nièce de M. de la Tricherie, que me chantez-vous là ? C'est la nièce de M. de Frappeuil.

— Pardon, Monsieur, Mlle Yvonne est la fille de la sœur de M. de la Tricherie ; même que mon pauvre défunt maître, mécontent du mariage de sa sœur avec M. Ayrault qui n'était pas de la noblesse, n'a jamais voulu la revoir.

— Et alors ?

— Alors M. et Mme Ayrault étant morts ensemble à la suite d'un accident de voiture, Mlle Yvonne qui avait huit ans se trouva toute seule au monde et sans fortune.

« Pauvre défunt, qui était bon comme le bon pain, me dit :

— Va-t-en me la chercher.

« Quand je l'amenai, il était dans son grand fauteuil en cuir, au coin de la cheminée, tout raide et l'air tout chose, il dit à la petite :

— Bonjour, Mademoiselle.

« Mais il parla si dru, qu'elle eut peur et se cacha la tête dans les mains. Alors, Monsieur, il se leva, la prit dans ses bras, en disant :

— Sacrée petite drôlière, ce n'est pas sa faute.

« Puis, il l'embrassa, l'amignotta, et de grosses larmes lui coulaient le long de la barbe. »

D'un revers de main, dans les rides profondes de sa face hâlée, lui-même essuie une larme furtive.

— Que monsieur m'excuse, dit-il, quand on devient ancien, on est bétail. Bacchanal, au banc ! »

Et sa longue mèche va caresser les flancs de Bacchanal, qui s'approchait sournoisement, le lâche, dans l'intention évidente de prendre ma jambe pour une borne.

— Mais pourquoi Mlle Ayrault appelle-t-elle M. de Frappeuil son oncle ?

— Voilà, monsieur : Quand M. de la Tricherie fut mort, il ne restait rien de rien, et Mlle Yvonne n'avait quasiment que sa chemise ; alors, Mme la comtesse l'a prise chez elle et l'a nommée sa nièce.

— C'est le fait d'un brave cœur ce qu'elle a fait là, Mme de Frappeuil.

En traversant le hall pour monter dans ma chambre, je vois au piano Mme de Touffou. Ses doigts errent négligemment sur le clavier et

Palatieri, dans son dos, semble lui raconter des choses très tendres. Elle se retourne et repose sur le bel Italien ses yeux las et reconnaissants ; lui, me jette un regard qu'il doit désirer sardonique, mais qui rate son effet.

Je porte ce diagnostic, appuyé par toute l'autorité de mon expérience en matière d'adultère : Le sacrifice est consommé.

A dîner, Mlle Ayrault, contrairement à son habitude, est comme

une petite folle, riant, parlant très haut, au grand étonnement de tous les convives, peu habitués à cette exubérance de sa part. Après dîner, elle chante ; je ne retrouve plus l'impression charmeuse que je ressentis l'autre jour. La voix est toujours superbe et a des notes impressionnantes, mais elle chante des choses sautillantes et légères, un peu trop café-concert.

Elle a, du reste, une agitation fébrile et une nervosité qui ne me permettent pas de m'isoler un instant avec elle. J'aurais pourtant voulu l'intriguer en lui racontant son histoire. Ce sera pour demain.

20 Novembre.

Enfin on m'a permis de me lever aujourd'hui ! Oui vieux Jacques, je viens de passer quinze jours étendu sur un lit, à la suite d'une chute idiote sur la tête. Je fus très malade, m'a-t-on dit, avec fièvre ardente, délire, toute la lyre, et ne dois paraître-il la vie qu'à l'extrême solidité de ma boîte crânienne, tête de Breton aux os de granit, et

aussi, je crois, aux excellents soins dont je fus entouré. Mais puisqu'on m'octroie la libre disposition de mon après-midi, je vais en profiter pour te conter la chose par le menu.

Le 5, donc, nous partons pour aller suivre le drag Charmond. Comme il avait plu depuis deux jours, les terrains étaient un peu lourds, mais néanmoins suffisamment bons pour galoper. M'étant levé ce matin-là de fort méchante humeur, à peine en selle, je communique ma nervosité à Little-Folly qui part sur les obstacles comme lancée par une catapulte. Tout va bien pendant quelque temps, mais en arrivant sur une grosse barrière fixe, ma jument, bien par ma faute, prend sa battue trop loin, va donner des deux genoux dans la barrière qui ne cède pas et fait panache. Je roule comme un vulgaire lapin en ayant soin de ne laisser traîner autour de moi ni bras ni jambes méthode indispensable pour éviter les fractures, mais Charmond, qui me suit et va toujours à la grâce de Dieu, saute dans ma ligne et son cheval me met un pied sur la tête en prenant sa foulée après s'être mal reçu.

On arrive et, naturellement, on me croit mort, car je saigne comme un bœuf, on me relève et on me transporte aux voitures.

Charmond a continué sans s'apercevoir de rien ; je serais tenté de croire qu'il a très peur et ferme les yeux en arrivant sur l'obstacle.

(A suivre).



COURIR DANS LES GUÉRETS EN SAUTANT PAR-DESSUS LES PALISSES, ÇA LEUR VA !



QUE MONSIEUR M'EXCUSE !

## ÉCHO

Les automobilistes seront heureux d'apprendre que le nouveau catalogue des phares Blériot va paraître dans une quinzaine de jours. Ils y trouveront la description de tous les nouveaux modèles de phares, projecteurs, lanternes, ainsi que des renseignements sur les dynamos « Phi » pour l'éclairage électrique complet des automobiles.

Nous conseillons à nos lecteurs de s'inscrire dès maintenant à la Société Blériot, 16, rue Duret, à Paris, qui leur enverra ce catalogue franco dès son apparition.

# CHRONIQUE FINANCIÈRE

La Bourse, qui s'était peu émue de la crise ministérielle, a eu quelques appréhensions à l'arrivée du Ministère Monis. Elle attendait avec curiosité la déclaration ministérielle, et les explications complémentaires que ne manque pas de donner à son entrée en fonctions le nouveau « Premier ». Certains noms, comme celui de M. Caillaux, faisaient craindre le retour offensif du programme financier auquel notre Ministre des Finances actuel a attaché son nom. M. Monis a taché à tranquilliser tout le monde et a déclaré notamment « qu'il était tout disposé à apporter dans l'application de l'impôt sur le revenu les tempéraments utiles, à tenir compte des traditions, des habitudes, même en quelque mesure, des préjugés, et à écarter, autant que le permet la logique du système, tout ce qui peut alarmer les intérêts légitimes ».

La Bourse a été satisfaite de ces paroles et certains compartiments même ont été assez bien tenus. Elle a surtout pensé que le pouvoir adoucit les doctrines les plus ardentes et les adapte à la situation.

A Londres, les affaires sont calmes, sauf sur les valeurs de caoutchouc qui sont en pleine poussée. L'argent ne manque pas et sur ce point on est désormais sans aucune inquiétude.

En Amérique, comme chez nous, les Compagnies se plaignent de l'accroissement constant des charges de l'exploitation résultant de l'élévation continue des salaires imposée par la coalition de tous les syndicats ouvriers avec l'appui moral du Gouvernement. Les Compagnies américaines veulent bien endosser tous ces frais nouveaux, mais demandent, par contre, à relever leurs tarifs. On vient de leur refuser l'autorisation demandée. New-York est donc toujours mal disposé du côté des Chemins de Fer ; par ailleurs, le cuivre se vendant mieux, les affaires ont repris. On a constaté également que les stocks baissaient, que les com-

mandes métallurgiques augmentaient et que les récoltes s'annonçaient bonnes — toutes ces causes ont rassérénié le marché de Wall Street.

En Russie, la situation actuelle de l'industrie est des meilleures et les perspectives d'avenir apparaissent sous un jour extrêmement satisfaisant.

Notre 3 % bien tenu clôture à 97.45.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit sont calmes. La Banque de Paris à 1826, le Comptoir à 916, le Lyonnais à 1500, la Générale à 780, le Crédit Mobilier à 698 et l'Union Parisienne à 1147.

Nos Chemins de fer sont en reprise : l'Est à 876, le Lyon à 1174, le Midi à 1030, le Nord à 1534, l'Orléans à 1270, l'Ouest à 945.

Les Chemins étrangers sont actifs : les Andalous à 256, le Nord de l'Espagne à 400, Saragosse à 416.

Les valeurs de traction sont très fermes : le Métro cote 659, le Nord-Sud 338, les Omnibus 645, les Voitures à Paris 236.

Les valeurs d'Electricité ont une tendance très ferme : la Thomson cote 813, la Société d'Electricité de Paris 570, les Câbles télégraphiques 170, le Secteur Edison 1105.

Le Suez à 5467.50.

Les Fonds d'Etats Etrangers sont en progression, principalement l'Extérieure et les Fonds russes.

Le Consolidé Anglais cote 81.30, le Brésil 4 % 1910 450, l'Extérieure 97.65 le Japon 1910 96.25, le Roumain 4 % 1910 93.25, le Russe 4 % Consolidé 1901 95.90, le 3 % 1891 83.50, le 5 % 1906 106.05 et le 4 1/2 1909 101.50, le Serbe 5 % 1902 atteint le cours de 503, le Turc Unifié cote 94.75.

Le Rio Tinto 1698, El Boleo 780, la Tharsis 140, le Cape Copper 164.

Les mines d'or ont peu d'affaires : la Rand Mines 208, la Robinson Gold 232, la Goldfields 145.

Parmi les valeurs territoriales, la Chartered 47, Zambèze 18, East Rand 122, Mozambique 28.75.

Les mines diamantifères sans changement, De Beers 472, Jagersfontein 211.

Le Platine 771.

Les valeurs de caoutchouc sont calmes : la Financière à 352, l'Eastern à 75.50, le Malacca 252.

La Shansi 54.

Les valeurs pétrolifères sont faibles : Apostolake 98, Spies Pétroleum 43, Maikop Spies 20.50.

A Lille, nos grands charbonnages : Anzin cote 8.485, Courrières 3.465, Lens 1.185, Ostricourt 3.202, Bruay 1.235.

A Bruxelles, la Fontaine-Lévêque cote 3.475, Noelsart 3.845, Sacré-Madame 5.293, Trieu-Kaisin 1.310, Monceau-Fontaine 8.945, Houillères unies 575.

\*\*

## BINGHAM CENTRAL RAILWAY

Les obligations 6 o/o de la Bingham Central Railway sont l'objet de bons échanges à 491. On sait que la région de Bingham est l'une des plus richement minéralisées de l'Etat de l'Utah et même des Etats-Unis de l'Amérique. Pressées les unes contre les autres, dans un espace restreint et dans un pays très accidenté, de nombreuses mines, universellement connues, comme l'Utah Copper, la Boston Consolidated, la Ohio Copper, etc., y extraient des quantités considérables de minerai de cuivre qu'elles doivent faire transporter aux fonderies du Lac Salé. Si l'on considère que le tonnage du minerai de cuivre reconnu dans les différentes mines de cette région est évalué à plus de 200 millions de tonnes, et que, d'autre part, la capacité de transport de la Bingham Central est de 20.000 tonnes par jour, on voit que l'exploitation de celle-ci est assurée pour longtemps.

PIERRE RIVIÈRE

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente au Palais le 5 avril 1911, à deux heures, PROPRIÉTÉ A ST-DENIS (SEINE) rue de la République, 54; revenu brut : 7.820 francs. Mise à prix : 70.000 francs. S'adresser à M<sup>rs</sup> PELLETIER, ANGLOT, BERTON, CHAISEMARTIN, avoués à Paris; MAILLARD, notaire; RUDELLE, gérant de propriétés à Saint-Denis. N.

PROPRIÉTÉ « La Chapelle du Roy », à Ville-d'Avray, 16.638 m<sup>2</sup> (2 peintures Détaille et plafond Galtand). M. à p. 400.000 fr. Adj. Ch. Not., 14 mars. M<sup>rs</sup> GIRARDIN et Champetier de Ribes, 8, r. S<sup>te</sup>-Cécile. N.

Vente au Palais le 22 mars 1911, à 2 heures TERRAIN A PARIS, 209, AVENUE DAUMESNIL Contenance : 460 mètres env., avec 4 étages. Constructions en cours. Mise à prix : 100.000 francs. M<sup>rs</sup> Maurice VERNIER, 39 bis, rue de Châteaudun, et DEPEAUX-DUMESNIL, avoués. N.

A vendre 1.800 fr. ponette alezane, 1<sup>re</sup> 50, 5 ans, très distinguée, très doublée, actions remarquables, passe le kilom. en moins 2', ferait jument tonneau extra. Absolument saine et nette. — S'adresser au Journal. 740

Étalon arabe, 6 ans, autorisé, par Valy, p. s. arabe oriental, et Belette, p. s. arabe, par Akkar, oriental. — Haras de St-Laurent, par Port-Sainte-Marie (L.-&-G.) 741

Cause léger cornage : Remarquable cheval de chasse, 1<sup>er</sup> 61, 9 ans, très brillant attelé, très gros sauteur, aple concours, essai sur gros obstacles. Accepterait prix modéré et redevances. — Comte de Fleurien, Danjeul, par Nouans (Sarthe). 745

Irlandais hongre, très beau modèle, fort membré, absolument net, très sage attelé, monté, 3.200 fr. — Visible le matin, 3, rue La Pérouse, Paris. 746

Poney alezan, 1<sup>er</sup> 40, 7 ans, allant et très sage attelé et monté depuis 3 ans par enfant. Toutes garanties. Vendu parce que devenu trop petit. — Garin, Radon (Orne). 747

950 fr., Magnifique jument noire, 10 ans, 1<sup>re</sup> 64, d'origine trotteuse, par Fortune P., 1<sup>re</sup> 28 et Sans Espoir, par Cash, 1<sup>re</sup> 26, née chez Mme la Marquise de Vivenis, a été essayée en 1<sup>er</sup> 40, réformée octobre 1910, cause légère encastelure, actuellement bien guérie, a fait le service d'armes d'un général et d'un capitaine instructeur, mise au bouton, grosse sauteuse, s'attelle parfaitement. — Chaumont, maire, Glaine-Montaigut, par Billom (Puy-de-Dôme). 748

King's Holiday, pur sang alezan, 8 ans, 1<sup>er</sup> 60 très gros, parfait attelé et monté, saute fort, jolie silhouette, par Queen's Birthday et Queen-Quinta, importé d'Angleterre en 1909. Papiers. Photo sur demande. Trace feu ancien membres postérieurs. Prix : 1.100 fr. — Adresse bureau du Journal. 749

1<sup>er</sup> Meute complète, pleine curée, 12 superbes artésiens, voie lièvre, 18 à 20 pouces, tricolores manteau, dont deux champions, 75 prix, 20 prix d'honneur. Prêts pour Expositions. — 2<sup>o</sup> Deux chevaux de chasse. — Ernest Levoir Château du Plouy, Domqueur, par Ailly-le-Haut-Clocher (Somme). 743

Vaches bretonnes tuberculées, bidets bretons. — Bot, vétérinaire, Pontivy. 712

Jeune anglais, bien né, marié, 31 ans, parlant français, excellentes références, accepterait tout emploi dans écurie de chasse, polo, dressage, élevage ou dans chenil. — A. S., bureau du Journal. 750

## AUTOMOBILES

On croyait que le type « ne varietur » de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis Minerva ! Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.

Songez donc : Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation réduite de 30 % ; Rendement augmenté de 25 % ; Silence absolu. Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-



mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du Sport Universel Illustré qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

A vendre, très belle voiture automobile Peugeot 16 HP, modèle 1910, garantie en parfait état & nette de tout défaut. Double phaéton avec capote, indicateur de vitesse, roue Stepany, phares et lanternes, carrosserie noyer verni, train orange, intérieur peau de porc, n'a pas roulé mille kilomètres. —

S'adresser : L. Nioré, Haras du Haut-Villée près Châteaurenault (Indre-&-Loire). 751

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

## ÉCHOS

### AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de St-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français ; sa véritable appellation serait *St-Raphaël Quinquina-Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de « Raphaël-Export ».

\*\*

« Comment les Eleveurs et les Veneurs sup-  
portent-ils encore les ennuis occasionnés  
« par les animaux indisponibles?... Les  
« Chevaux et les Chiens boiteux n'existent  
« plus pour ceux qui utilisent le TOPIQUE  
« DÉCLIE-MONTET ; c'est un service à leur  
« rendre que de le leur faire connaître. »

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris  
P. MONOD, directeur.

# CAMPEADOR

PARFUM ULTRA-PERSISTANT.

# ED. PINAUD, PARIS